

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 312 - page 23

17 - Charente-Maritime

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saintes.

CENTRE DE TIR HAUTE SAINTONGE.

Objet : pratique et l'enseignement du tir sportif de loisirs, handisports et compétitions dans les disciplines régies par la fédération française de ball trap et la fédération française de tir ; l'organisation de compétitions, de concours, de manifestations diverses correspondant à son objet ; l'organisation de formations, de stages, de conférences se rapportant au maniement des armes de chasse, de tir dans les conditions optimales de sécurité ; la contribution à la promotion du ball trap et du tir sportif ; en général tout ce qui lié à la pratique du tir en entraînement et en compétition.

Siège social : mairie, esplanade du Château, 17800 Pons.

Date de la déclaration : 7 décembre 2016.